

Une organisation du Responsible Auto Club

REGLEMENT

2016

RALLYE SPRINT DU TREFLE



Concours pour un engagement gratuit sur la page
Facebook du club



INFO

www.r-ac.be

<https://www.facebook.com/groups/127640547338831/>



Club organisateur : ASBL Responsable Auto Club

N° d'entreprise : 0839297844

Epreuve : Rallye sprint du Trèfle

Visa ASAF n° : 009

Date : 24 et 25 Septembre 2016

ADRESSE DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

Hall Omnisport de Froidchapelle

Rue des Arzières

6440 Froidchapelle

50° 09' 08.65'' N

4° 19' 40.54'' E



Règlement particulier

TIMING

01 Aout 2016	Parution du règlement
10 Aout 2016	Date de début des engagements
19 Septembre 2016 à 12h00	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
20 Septembre 2016 à 17h00	Attribution des numéros
à 20h00 .	Affichage de la liste des engagés sur www.r-ac.be
24 Septembre 2016 à 13h30 .	Ouverture de la permanence
à 14h00 .	Ouverture des vérifications administratives (pas avant 14 h)
à 15h30 .	Ouverture des vérifications technique (Art. 8 du RSG)
à 14h10 .	Début des reconnaissances
à 17h00 .	Fermeture des vérifications administratives
à 19h30 .	Fermeture des vérifications techniques
à 19h30 .	Fin des reconnaissances
25 Septembre 2016 à 06h30 .	Début des reconnaissances
à 06h30 .	Ouverture des V.A. et V.T. (complémentaires)
à 07h00 .	Fermeture des V.A. et V.T. (complémentaires)
à 07h15 .	Fin des reconnaissances
à 07h45 .	Affichage de la liste des voitures qualifiées
à 08h00 .	Ouverture du parc fermé
à 08h30 .	Départ voiture n°1 du PF pour le tronçon 1
à 10h33 .	Départ voiture n°1 pour le tronçon 2
à 13h01 .	Départ voiture n°1 pour le tronçon 3
à 15h29 .	Départ voiture n°1 pour le tronçon 4
à 17h02 .	Rentrée voiture n°1 au parc fermé
+ 30'	Affichage OFFICIEUX des résultats après la rentrée de la dernière voiture
+ 30'	Affichage OFFICIEL des résultats
+ 30'	Proclamation des résultats (Maximum à 22h00)

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course : Jauquet Steve	Lic. ASAF : 301
Directeur de Course adjoint : Verbruggen Didier	Lic. ASAF : 303
Directeur de Course adjoint : Bertaux Florence	Lic. ASAF : 294
Directeur de Sécurité : Meunier Benoit	Lic. ASAF : 300
Directeur de Sécurité adjoint : Jauquet Alain	Lic. ASAF : 296
Directeur de Sécurité adjoint : Jauquet Nicolas	Lic. ASAF : 302
Secrétaire du meeting : François Vincent	Lic. ASAF : 297
Secrétaire du meeting adjoint : Pereaux Sophie	Lic. ASAF : 299
Relation concurrents : Vanesse Didier	Lic. ASAF : 356
Relation concurrents : Keppens Eric	Lic. ASAF : 230
Service médical : CRS	
Ambulances : Param services ASBL	Nombre : 2
Responsable du Parc Fermé : Responsable Auto Club	
Responsable de l'ES : Carême Christian	Lic. ASAF : 872
Responsable équipe sécurité : Dejasse Didier	Lic. CAS : 21758
Responsable matériel : Jauquet Florian	
: Pouleur Richard	

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,

Président de Collège : Nyssen Herman
Membres : Brech Patrice

Lic. ASAF : 003
Lic. ASAF : 266

Commissaires Techniques,

Président de Collège : Gilbert Georges

Lic. ASAF : 973

CT: Liamans Katia Lic. ASAF : 902 CT: Rihoux Daniel
CT: Bar Yves Lic. ASAF : 802 CT : Deneufbourg Patrick

Lic. ASAF : 813
Lic. ASAF : 226

CT stagiaire: Bernard Alain Lic. ASAF : 353

Secrétaire : Catoul Marie-Luce Lic. ASAF : 964
 Prevot Martine Lic. ASAF : 988

Observateur : Demarche Christophe Lic. ASAF : 998

Inspecteur sécurité : Puissant Jean-Claude Lic. ASAF : 957

PERMANENCE

Avant et après le meeting

Nom : Jauquet Steve Adresse : Rue Fonds de la chapelle 11 5620 Florennes

Tél/Fax/E-Mail : **0478 / 05 72 03** **entre 17h00 à 20h00** ou jauquet-steve@hotmail.com
0479 / 73 47 94 **entre 17h00 à 20h00**

Nom : Meunier Benoit Adresse : Rue du Martinsart 6440 Froidchapelle

Tél/Fax/E-Mail : 0478 / 73 42 84 **entre 17h00 à 20h00**

Pendant le meeting

Nom : François Vincent Adresse : Rue des Arzières 6440 Froidchapelle

Tél/Fax/E-Mail : **0478/ 05 72 03 du samedi 24 septembre 14h00 au dimanche 25 septembre 20h00**

TABLEAU D'AFFICHAGE

Situation exacte : Hall omnisport de Froidchapelle, rue des Arzières 6440 Froidchapelle

ORGANISATION

Art. 1.- DEFINITION

Les 24 et 25 Septembre 2016, une épreuve dénommée rallye sprint du trèfle, comptant pour le championnat de la Fédération Wallonie Bruxelles et les championnats du Hainaut, Namur et Brabant Francophone sera organisée conformément aux dernières prescriptions de l'ASAF ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Art. 2.- PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape spéciale en « show » d'une longueur de 13000m (dont 0 % de terre), et sur 13125 m de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 92800m, dont 52000 m d'ES.

Art. 3.- ADMISSION DES VEHICULES

- L'épreuve accueillera les concurrents des Divisions 1, 2, 3 et 4 ainsi que ceux des Divisions PH Classic et PH S/R

Art. 4.- NOMBRES MAXIMAUX D'ENGAGES

4.1. DIVISIONS OBLIGATOIRES

Le nombre de participants est limité à 120 en ce qui concerne le cumul des Divisions 1, 2, 3, 4, PH Classic et PH S/R (Voir Art 9.2 du RSG et Art. 5 du RPR)

ATTENTION : Si le nombre de demandes d'engagements régularisés dépasse ce chiffre, la procédure décrite à l'Art. 9 du RSG sera intégralement et strictement appliquée.

C'est ainsi que l'organisateur acceptera comme réservistes, 24 **(20%)** concurrents qui seront éventuellement appelés à prendre le départ si des défections interviennent parmi les 120 équipages initialement retenus, comme indiqué ci-dessus (voir Art. 9.2 du RSG).

Remarque : Les pilotes, prioritaires aux termes de l'art. 5.2 du RPR sont assurés d'être admis au départ pour autant que leur demande d'engagement complète et régularisée (droit d'engagement sur le compte bancaire) parvienne à l'organisateur avant le 25 Aout 2016 à 20 heures.

Passé ce délai, plus aucune préséance ne leur sera accordée et leur demande sera traitée avec l'ensemble et suivant l'ordre chronologique de réception.

Art. 5.- A) ENGAGEMENT (Important : Voir Art. 9 du RSG)

Le bulletin d'engagement lisiblement complété, accompagné de la fiche des « **Vérifications** » **adéquate**, devra parvenir, **EXCLUSIVEMENT PAR VOIE POSTALE**, au plus tôt, le 10 Aout 2016, et, au plus tard, le 19 Septembre à 12h00 à l'adresse suivante : RAC/ Pereaux Sophie Rue Fond de la Chapelle 11 5620 Florennes

Photocopies des licences

Afin de faciliter le travail administratif des organisateurs et en vue d'une gestion plus rapide du secrétariat de l'épreuve, les concurrents sont invités à joindre à leur demande d'engagement, un document reprenant les photocopies de leurs licences, en cours de validité (pilotes et copilotes).

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :
N : BE37 7320 2660 4828 BIC CREGBEBB Intitulé : RS TREFLE EQUIPAGE Y/X division classe
Avant le 19 Septembre 2016 (Attention aux délais bancaires !)

Le montant de l'engagement est fixé à :

- 140 € pour les Divisions 1, 2, 3, PH Classic et PH S/R.
- 175 € pour la Division 4 ;

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au plus tard, 1h avant la fermeture du contrôle des documents, soit à 16h00, moyennant le paiement d'une majoration de 10€ (Voir Règlement Sportif Général, Art. 9.1.b.)

B) ATTRIBUTION DES NUMEROS (Voir Art. 5 du RPRS)

L'attribution des numéros aura lieu le 20 Septembre 2016 à 17h00, affichage de la liste des engagés à partir de 20h00 sur le site du club : www.r-ac.be

Les numéros, en Divisions 1, 2, 3 et 4, seront attribués de **1 à 200** ; en Division PH – SR, de **201 à 250** ; en Division PH - Classic, de **251 à 299** .

Art. 6.- ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Situation du parc d'assistance : Rue de la Que de l'Herse N589A à 5630 Cerfontaine **accessible uniquement le dimanche matin** (uniquement à droite sauf pour les 2 parkings)

L'usage d'une bâche imperméable, d'une dimension minimale de 3 mètres sur 4, déployée sous la voiture est obligatoire, sous peine d'une amende automatique de **25 €**.

Station à essence accessible durant l'épreuve : OUI entre le PF et l'assistance

Si oui, situation exacte de la station à essence : Lukoil , Rue de la gare 24 5630 Cerfontaine

L'ASSITANCE EST ENTRE LE PARC FERMER ET LE DEPART

Art. 7.- RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue « librement » que le 24 septembre, entre 14h10 et 19h30 et le 25 Septembre entre 6h30 et 7h15

Lors des reconnaissances, le PORT DU CASQUE EST INTERDIT

Art. 8.- PARC FERME

Le parc fermé sera situé Hall omnisport de Froidchapelle rue des Arzières à 6440 Froidchapelle Il sera accessible le 25 septembre, à partir de 8h00.

Art. 9.- VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu le 24 Septembre 2016, entre 14h00 et 17h00 et le 25 Septembre 2016, entre 6h30 et 7h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se dérouleront : Hall omnisport de Froidchapelle, rue des Arzières 6440 Froidchapelle

!!! Pour un passage le dimanche matin il faut obligatoirement envoyer un mail à jauque-steve@homail.com pour accord !!!

Documents à présenter :

- Cartes d'identité ;
- Permis de conduire ;
- Licences « Sportives » ASAF ou VAS ;
- Licences RACB Sport si T.P. désiré (Epreuve NON OPEN).

ATTENTION : En dehors des licences « 1J-L » (Histo-Démo), « 1J-B » et « 1J-A4 » (équivalentes aux licences « L », « B » et « A4 »), il n'existe pas de licences d'un jour pour les Rallyes Sprints. En ce qui concerne les concurrents devant détenir une licence supérieure, seuls ceux détenteurs de licences annuelles préalablement acquises (éventuellement assorties d'un « Titre de participation ») seront donc admis au départ (Voir art. 2.2.10 du RSG).



Art. 10.- VERIFICATIONS TECHNIQUES (Durée des VT – Voir art. 13 du CCCT)

Elles auront lieu le 24 Septembre 2016, entre 15h30 et 19h30 **et** le 25 Septembre 2016 entre 06h30 et 07h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Les voitures de TOUTES les divisions reprises au programme de l'épreuve y seront soumises

Elles se situeront à l'endroit choisi par l'organisateur et se dérouleront suivant le timing établi par lui.
Lieu des éventuelles VT finales : cours de l'école du Crochet Rue des Arzières 6440 Froidchapelle.

UN CH SERA OPERATIONNEL LE SAMEDI ET DIMANCHE, LES HEURES DE PASSAGE SERONT sur www.r-ac.be avec la liste des inscrits, mise à jour en soirée à partir du 10 Aout
Pénalité : retard ou avance jusqu'à 15 min = 25€
plus de 15 min = hors course

!!! Pour un passage le dimanche matin il faut obligatoirement envoyer un mail à jauque-steve@hotmail.com pour accord !!!



Art. 11.- DEVOIRS DES CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle)

Art. 12.- OBLIGATOIRE, EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des VT après abandon ou sortie de route :Devant la buvette du football de la JS Froidchappelle, rue des Arzières

Art. 13.- PROCLAMATION DES RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant : 30 minutes après l'officialisation des résultats, au Hall omnisport de Froidchappelle, Rue des Arzières

Coupes aux :

- 1^{ers} Equipage RAC PH
- 1^{ers} Equipage RAC PH/SR
- 1^{ers} Equipage RAC DIV 4
- 1^{ers} Equipage RAC DIV 1/2/3
- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH S/R
- 1^{ers} de la Division PH S/R (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues).
- 1^{ers} de chaque classe PH Classic (pilotes et copilotes).
- 1^{ers} du classement de la Division PH Classic (3 classes confondues - pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement de la Division 4.
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) de la Division 4.
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes).
- 1^{ère} Dame du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 1^{ère} écurie du classement (D1, 2 et 3 confondues).
- 3 premiers de chaque classe des Divisions 1, 2 et 3 (pilotes et copilotes).
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes).

Art. 14.- DIVERS

Road Book d'assistance oui
Panonceaux "assistance" non
Programme oui au hall omnisport
Restauration oui
Logement : www.froidchappelle.be

Art. 15. -LITIGES

Voir les dernières prescriptions de l'ASAF (Chapitre IV)

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des dernières Prescriptions de l'ASAF sera d'application.

APPROBATION

Le présent règlement a été approuvé par :

Limbourg Eddy, Lic. N° 311 en date du 28 Juin 2016 (CSAP Hainaut)
Bario Katty Lic. N° 011 en date du 5 Juillet 2016 (ASAF)

La licence d'homologation du parcours a été délivrée par :
Puissant Jean-Claude, Lic. N° 957 en date du 22 Juin 2016.

Club organisateur : Responsable Auto Club
Date : 24 et 25 Septembre 2016
Epreuve : Rallye sprint du Trèfle

Bulletin d'inscription à renvoyer
à partir du 10 Août jusqu'au 19 Septembre 2016 (VOIE POSTALE UNIQUEMENT)
 RAC / Pereaux Sophie Rue Fonds de la Chapelle 11 , 5620 Florennes

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

Engagement reçu le/...../.....	Paiement reçu le/...../.....	DIVISION		ORDRE D'INSCRIPTION
		CLASSE		

PILOTE/CONDUITEUR (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e),
 Nom : Si pseudonyme :/ « » Prénom : Homme / Femme (*biffer la mention inutile)

Né(e) le : Adresse : n° : ...
 Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.
 Si nous devons vous contacter : N°. Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

COPILOTE / PASSAGER (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme :/ « » Prénom : Homme / Femme (*biffer la mention inutile)

Né(e) le : Adresse : N° : ...
 Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°. Tél/ GSM : E-mail :

ASAF					VAS					N° Licence	Type	Ecurie
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

VEHICULE

Marque : Type : Plaque n° :
 Année de construction : Châssis : Cylindrée :cc

Divisions 1,2,3 et 4	Division 1	Classe 1 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 2 Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 3 Min. A3 (+ de 1600 cc)	
	Division 2	Classe 4 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 5 Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 6 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 7 Min. A3 (+ de 2000 cc)
	Division 3	Classe 8 Min. A4 (0 à 1400 cc)	Classe 9 Min. A3 (+ de 1400 à 1600 cc)	Classe 10 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 11 Min. A3 (+ de 2000 cc)
	Division 4	Classe 12 Min. A3 (0 à 1600 cc)	Classe 13 Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 14 Min. A3 (+ de 2000 cc)	Classe 15 Min. A3 (=Div.1 ou 2, + de 2500/3000cc) (Pneus de tourisme)
Divisions PH Classic et PH S/R		Classe 16 Min. A4 (+ de 1300 à 1600 cc)	Classe 17 Min. A4 (+ de 1600 à 2000 cc)	Classe 18 Min. A4 (+ de 2000 cc)	Division S/R Min. A3 (Toutes cylindrées)
Division Histo-Démo	Toutes cylindrées - Licence minimale : R (VAS), L ou 1J-L				

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance".

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la dernière réglementation de l'ASAF et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à le .../.../..... [.....]
(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Rallye sprint du Trèfle

n° :

VERIFICATIONS**PILOTE** (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

...../ « »

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>											

COPILOTE (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si Prénom : Signature :

pseudonyme :/ « »

Province	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>											

VOITURE * (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Compagnie d'assurance : Police n° :

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
.....CC

Numéros de portières/Capot avant	Elargisseurs de voies
Pare-brise feuilleté	Pneumatiques
Eclairage	Fixations des roues
Documents de bord	Fonctionnement des freins
Réservoir à essence	Anneaux de remorquage
Canalisation d'essence	Conformité de classe
Tôle pare-feu avant/arrière	Conformité de division
Arceau de sécurité	Vêtements (Combinaison)
Ceintures de sécurité / Harnais	Autocollants ASAF
Batterie	Divers :
Extincteur	* Passeport ASAF PH n°
Appui-tête	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
Casque/ HANS	NON CONFORME <input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle	<u>Commissaire Technique</u>
Publicités sur vitres	Nom/Cachet :
Rétroviseurs Ext. / Int.	Licence n°:
Ornement extérieur	Visa des vérifications administratives :
Echappement	
Protections des tuyauteries	
Sièges	

* Renseignements d'identification à compléter par les participants avant le renvoi du document.

Passage aux VT, le dimanche matin : Dérogation préalable à obtenir de l'organisateur**Joindre votre palmarès SVP.**